



Le mardi 20 novembre, tous dans l'action

Dévalorisation du travail, augmentation de la charge et de la durée du travail, suppression de milliers d'emplois, privatisation, concurrence, réductions budgétaires, franchises médicales, allongement de la durée de cotisation retraite, démantèlement du service public... ;

Toutes les raisons de faire grève le 20 novembre !

« Je serai ouvert sur les moyens et la méthode, mais je ne transigerai jamais sur les objectifs, ni sur les principes » (N. SARKOZY, discours au Sénat). Fort de son propos, N. SARKOZY et le gouvernement choisissent l'affrontement au lieu de la négociation.

Ce qu'on veut nous imposer :

Emploi ; Engagée depuis plusieurs années, la casse de l'emploi public connaît une accélération sans précédent comme le confirme le projet de loi de finances ; 22 900 suppressions d'emplois dont 11 200 à l'éducation nationale par le non remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite sont annoncées ! L'emploi, c'est aussi la remise en cause des statuts et des services des personnels, le développement de la précarité, la diminution des postes aux concours. Dans le privé, la faiblesse du taux d'emploi et le développement des emplois précaires, la non reconnaissance des qualifications accompagnent la renégociation des conventions collectives.

Salaire ; Alors que chacun d'entre nous constate une perte de son pouvoir d'achat, gouvernement et patronat s'arquent sur le blocage des salaires. En revanche, individualisation selon le « mérite » sont réaffirmées.

Pour les salariés du privé, le gouvernement propose de réformer le mode de fixation du Smic et de conditionner les négociations salariales aux allègements de cotisations patronales.

Retraite ; Après les attaques contre le régime général en 1995, le régime de la fonction publique en 2003, le gouvernement part à l'assaut des régimes spéciaux. Ceci n'est que la dernière étape avant une nouvelle régression pour tous, quel que soit le régime, et ce dès 2008. L'objectif du gouvernement, calé sur les exigences du Medef, est de porter l'ouverture des droits à la retraite à 61 puis 62 ans avec 41 ou 42 annuités pour une pension complète. En fait, ces mesures visent essentiellement à diminuer le taux des pensions versées et à introduire progressivement les fonds de pension privés au détriment de la solidarité.

Service public ; «... que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnels, moins d'Etat sur son territoire » (F. FILLON). Les inégalités d'accès pour tous

les usagers aux services publics ne cessent de s'accroître. La mise en concurrence des établissements scolaires et universitaires, des associations, la subordination des formations et de la recherche aux logiques utilitaristes, le démantèlement des grands organismes publics de recherche, du service public de l'AFPA, l'intervention des entreprises privées dans les politiques publiques ... auxquels s'ajoutent des délégations de services publics de plus en plus nombreuses vont accélérer cette démarche.

ENSEMBLE, EXIGEONS DES REFORMES QUI REPONDENT AU BESOIN DE PROGRES SOCIAL, AUX BESOINS DES SALARIES ET DE LA POPULATION

○ Respect des règles fondamentales du Smic et augmentation généralisée des salaires

Réduction de la précarité par une véritable politique pluriannuelle de l'emploi.

○ Arrêt des suppressions d'emplois dans le privé comme dans le public, le maintien du statut général de la fonction publique et de l'ensemble des garanties collectives.

○ Maintien de tous les régimes de retraite par répartition, droit pour tous de bénéficier d'une retraite à taux plein à 60 ans pour 37,5 annuités et avant selon la pénibilité du travail, la prise en compte des années d'étude.

NOUS VOUS APPELONS A MANIFESTER

LE MARDI 20 NOVEMBRE 2007

○ **BOURGES** : 10 h 30 - *Place Séraucourt*
○ **ST-FLORENT** : 10 h 30 - *Place de la République*
○ **VIERZON** : 10 h 30 - *Forum République*

%-----

Je souhaite :

- me syndiquer
- prendre contact avec la Cgt

NOM et prénom : Entreprise :

Adresse :

Tel : Courriel :

Vous pouvez adresser ce bulletin à l'Union départementale de la CGT, 8, place Malus 18000 BOURGES

Fax : 02 48 21 24 89

Courriel : cgt.ud.cher@wanadoo.fr